

Signature du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

La Signature du Contrat territorial de relance et de transition écologique (CRTE) de la Communauté de communes du Pays de l'Ozon a eu lieu le 13 juillet dernier en présence de Benoît Rochas, sous-préfet en charge du Rhône-Sud, de Jean-Jacques BRUN Conseiller Départemental, de Monsieur Pierre Ballesio Président de la CCPO et des Maires des communes.

Afin d'accélérer la relance et accompagner les transitions écologique, démographique, numérique et économique dans les territoires, le Gouvernement a souhaité proposer aux collectivités territoriales un nouveau type de contrat : le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

Le CRTE est la traduction de l'ambition d'un projet de territoire, mobilisant l'ensemble des acteurs territoriaux.

Il a pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires pour la période 2021-2026.

Le contrat de relance et de transition écologique bénéficie des crédits du Plan France relance.

Les orientations stratégiques du CRTE de la CCPO :

- Compétitivité
- Cohésion territoriale
- Transition écologique, énergétique

